

En plus de protéger le dispositif de dissuasion, les forces canadiennes devaient être dotées d'armes nucléaires américaines, et l'on prévoyait même, en cas d'alerte, de déployer dans des bases aériennes du Canada des bombardiers américains équipés d'armes nucléaires. Après la longue controverse que ces questions ont suscitée dans les années 60 et 70, période durant laquelle les forces armées canadiennes se sont dotées d'armes nucléaires puis s'en sont départies, le gouvernement s'est trouvé mêlé à une nouvelle controverse, portant cette fois-ci sur la décision qu'il avait prise en 1983 d'autoriser l'essai au Canada du missile de croisière aéroporté. Plus récemment, on s'est intéressé de plus près aux opérations navales américaines à l'intérieur ou à proximité des eaux canadiennes après que la Nouvelle-Zélande eut interdit à des navires américains à propulsion nucléaire ou dotés d'armes nucléaires de mouiller dans ses ports.

La majorité des Canadiens reconnaissent toutefois que nous devons doser nos réticences relatives aux armes nucléaires en fonction de nos obligations envers l'Alliance. Comme l'ex-premier ministre Trudeau l'a souligné dans une lettre ouverte à la presse, au sujet de l'essai du missile de croisière au Canada : «il est injuste de compter sur les Américains pour protéger l'Occident ... [certains Canadiens sont] tout disposés à s'abriter sous la couverture tendue par les Américains, mais ne veulent pas les aider à la tenir<sup>4</sup>».

### **C. La dépendance en matière de politique étrangère**

Les Canadiens sont fiers de leur réputation «d'intermédiaires impartiaux». Les critiques de la politique étrangère du Canada préféreraient que le Canada joue un rôle accru aux Nations Unies, qu'il s'engage plus fermement à promouvoir le développement des pays du «Sud» et qu'il s'efforce davantage de favoriser un rapprochement entre l'Est et l'Ouest. Ils se sentiraient plus à l'aise si le Canada adoptait une position neutre, ou du moins si, selon les termes de M. Stephen Clarkson, de l'Université de Toronto, il adoptait «une approche envers la défense qui soit orientée vers le Nord, et qui soit non nucléaire et nationale<sup>5</sup>». Selon eux, le Canada devrait à la fois renouveler ses options multilatérales et favoriser la sécurité à l'échelle mondiale en se concentrant sur des questions jugées plus fondamentales, telles que la pauvreté et le développement.

Toutefois, de nombreux Canadiens soulignent que nous ne sommes pas contraints de participer à l'Alliance, que cette participation est manifestement le résultat d'un choix exercé par un État souverain indépendant, et que notre politique militaire ne nous a pas empêchés de mener une politique extérieure indépendante. Les pays non alignés et d'autres pays du Tiers monde reconnaissent que le Canada n'est pas neutre dans le contexte Est-Ouest, mais cela ne les a jamais empêchés d'accepter le Canada comme un défenseur de la paix ni de collaborer étroitement avec lui au sein d'instances multilatérales comme les Nations Unies et le Commonwealth.

### **D. Les retombées économiques**

Peu après la création du NORAD, le Canada et les États-Unis ont conclu un Accord sur le partage de la production de défense, qui a été complété, quelques années plus tard, par un Accord sur le partage du développement industriel pour la défense. Bien qu'on ne l'ait jamais déclaré officiellement, il semblerait y avoir un lien implicite entre l'accord militaire et

<sup>4</sup> Lettre ouverte du premier ministre du Canada à la presse canadienne, 10 mai 1983.

<sup>5</sup> *Procès-verbaux*, 20 novembre 1985, p. 46:21.